

SIGNATA 8 (2017)
ANNALES DES SÉMIOTIQUES /
ANNALS OF SEMIOTICS

**La notion de paradigme
dans les sciences du langage**

**The Paradigm Concept
in the Sciences of Language**

Dossier dirigé par
Pierluigi Basso Fossali et Marion Colas-Blaise
(avec la collaboration de Sylvianne Rémi-Giraud)

Presses Universitaires de Liège
2017

Formaliser le trope. De la subjectivité linguistique à la subjectivité épilinguistique

Adrien MATHY
Université de Liège

1. Introduction

1.1. Problématique

« La figure est un écart par rapport à l'usage, lequel écart est pourtant dans l'usage, voilà le paradoxe de la rhétorique » écrivait Genette (1966, p. 209), ne se doutant peut-être pas que ses quelques mots pourraient faire office de fronton au temple dédié à la rhétorique, tant ils subsument toute une littérature dédiée à la figure et à son prétendu paradoxe, tant ils furent rapportés, commentés, paraphrasés, détricotés; et pourtant, même lorsque les termes changent, l'équation reste identique : Fuzier répertorie ainsi les expressions « déviance, prédication impertinente, anomalie sémantique, incongruité conceptuelle » (2004, p. 28), alors que Sperber (1986, pp. 281-287) dans le sillon de Searle (Moeschler 1989, p. 403) définit un écart entre l'énoncé et la pensée qu'il verbalise tout en identifiant la métaphore aux processus d'approximation dont le but ne serait que la pertinence, concept que nous pouvons rapprocher de celui de *saillance* présent chez Bonhomme (2006) ou encore Gardes Tamines (2015). Nous pensons qu'il faut, dans un premier temps, restreindre l'objet de notre analyse et consacrer notre contribution au trope. Notre objectif est de construire des outils d'analyse formelle pour ouvrir de nouvelles perspectives d'étude et dépasser ledit paradoxe.

Nous ne souhaitons donc pas nécessairement expliquer le fonctionnement du trope; il s'agit avant tout de modéliser c'est-à-dire d'observer et de décrire formellement la situation langagière et les variables, les « opérations logico-sémantiques » (Badir 2008, p. 171), qui expliquent son émergence. À cette condition, peut-être pourrions-nous ensuite comprendre le fonctionnement et l'interaction de ces

variables pour expliquer un mécanisme dont nous nous contentons trop souvent de dire qu'il s'agit « [d'un] effet de sens produit [qui] ne se réduit pas à celui qui est normalement engagé par le simple arrangement lexico-syntaxique de l'énoncé » (Mazaleyrat & Molinié 1989, p. 184). S'il y a un effet de sens, il doit s'expliquer, sans quoi le trope n'est alors qu'un énoncé comme les autres (Sperber 1986). Nous ne pouvons cependant pas le considérer comme un énoncé ordinaire alors qu'il contredit l'un des règles les plus fondamentales du langage, garante de son équilibre : le lien entre signifié et signifiant est synchroniquement prédictible et irréfragable, une chose ne peut en dire une autre.

En conséquence, si nous postulons que le trope est un énoncé particulier, cette singularité doit être décrite *ex materia*, sans quoi les propriétés singulières du trope — dont il nous faudra démontrer l'existence — ne pourront se justifier qu'en vertu d'un émergentisme non causal, dépourvu de relations explicatives avec les structures antérieures. Le biais paralogique de l'émergentisme varie dans la forme et les discours, mais en théorie des figures il s'actualise souvent dans des prédicats paradoxaux car il permet de dépasser la contradiction spéieuse d'un phénomène simultanément présent dans une structure et probablement absent des structures qui la composent. Nous pouvons ainsi observer ce biais dans un argumentaire notable de Klinkenberg (2008, pp. 50-52) qui avance pertinemment une résolution du paradoxe de Genette :

L'écart est considéré comme restant extérieur à l'ensemble auquel appartient la base. La figure, pointant de nouvelles qualités, donne un nouveau statut à des entités qu'elle range dans de nouvelles classes, susceptibles d'entretenir de nouvelles relations. [...] L'élément est alors réputé appartenir à un ensemble qui engloberait le premier, ensemble potentiel. Chaque figure ne serait alors que l'actualisation d'une virtualité de cet ensemble.

Nous souhaitons attirer l'attention du lecteur sur la réification manifeste d'un système qui pourrait, dans certaines circonstances, connaître une expansion dont émergeraient de nouvelles qualités — absentes du système originel (la base). Il est intéressant de constater que les notions de *virtualité* et d'*actualisation* permettent d'atténuer l'émergentisme. Le système est un ensemble potentiel dont des virtualités peuvent être actualisées. Néanmoins, rien n'est dit quant au statut formel de ces notions de *virtualité* et d'*actualisation*. En définissant les éléments et les règles de combinaisons qui permettent l'émergence de nouvelles qualités, qui existent dans le système comme *potentialités*, nous ne savons plus dans quelle mesure elles appartiennent ou non à l'ensemble qu'est la base.

Afin de démontrer que cette vision correspond à l'émergentisme que nous critiquons, nous décortiquerons cette représentation formelle lorsque nous aborderons la construction de notre modèle. Remarquons néanmoins que Klinkenberg reformule encore le paradoxe initialement critiqué : d'une part Genette postule que l'écart existe hors et dans l'usage, d'autre part Klinkenberg postule que l'écart existe hors et dans la base. Dès lors, il nous semble que les nombreuses tentatives de défi-

nition de la figure — que nous ne développerons pas indéfiniment — en restent, finalement, à reproduire une sorte de truisme. Dans l'analyse qui suit, nous garderons l'analyse de Klinkenberg comme référent théorique : premièrement parce qu'il s'agit d'un cas d'école de l'émergentisme que nous critiquons, deuxièmement parce que notre modèle s'inscrit dans la même optique descriptive formelle.

1.2. Hypothèse et plan de l'exposé

Eu égard à ce bref exposé, formulons deux hypothèses : [I] le prétendu paradoxe de la rhétorique n'est pas inhérent au trope mais à la formalisation de l'écart ; [II] l'explication du trope semble relever d'un émergentisme non pertinent possible à résoudre en introduisant dans la formalisation du trope une variable spécifique : l'interface qui explique l'origine des propriétés nouvelles. Ces deux hypothèses nous amènent à en formuler une troisième qui constitue la problématique sous-jacente à la formalisation du trope : [III] il est possible de formaliser cette interface. En substance, formaliser cette interface [III] nous permet de formaliser le trope [II] au sein d'un modèle qui corrige l'expression formelle incorrecte de l'écart [I]. Dans un premier temps, nous circonscrivons, *a priori*, cette interface à la subjectivité linguistique.

Le trope sera alors simultanément le sujet et l'objet de notre analyse. Il est sujet parce que notre analyse porte sur sa formalisation. Il est tout à la fois objet parce que la formalisation de l'interface n'est possible qu'à travers la modélisation du trope. Notre problématique (le trope) et la problématique qui lui est sous-jacente (l'interface) sont corrélées dans leur résolution. Aussi, nous espérons rédiger les prolégomènes à une formalisation de cette interface qui participe de la subjectivité linguistique. Malheureusement, il apparaît que notre objectif et nos deux hypothèses impliquent une critique épistémologique précautionneuse. En effet, afin de répondre à notre ambition explicative, nous devons nous atteler à un double problème épistémologique : celui de la définition de la *subjectivité* et celui de la *formalisation*.

Nous développerons ainsi dans un premier temps un bref état de la question sur les questions relatives à la subjectivité linguistique et au trope (→ 2.1). Nous nous intéresserons ensuite à la formalisation. Il s'agira pour nous de démontrer que formaliser un objet langagier ne remplace aucunement une analyse linguistique en amont et en aval. Peut-être s'agira-t-il aussi de convaincre que formaliser n'est ni dangereux épistémologiquement ni irrémédiablement objectiviste. Plus qu'un état de l'art, nous proposerons une démystification propédeutique de la formalisation linguistique (→ 2.2). Fort de cet état des lieux, nous entamerons le troisième chapitre de notre exposé en introduisant le concept de subjectivité épilinguistique (→ 3.1) pour construire ensuite les premiers paradigmes tropiques (→ 3.2). Nous ouvrirons le quatrième chapitre, dédié à la modélisation du trope, sur une définition du phénomène dépourvue de la notion d'écart (→ 4.1). Nous pourrions ensuite modéliser le processus tropique en lui-même (→ 4.2) et aboutir à

la construction d'un type de graphe formel (\rightarrow 4.3). Nous concluons enfin sur un modèle global combinant nos constructions formelles.

2. *Méthodologie*

Les résultats que nous présentons sont issus d'une analyse longue et parfois austère à l'ancrage épistémologique complexe. En effet, parce que nous corrélons à la définition du trope celle d'une interface apparentée à la subjectivité linguistique, nous sommes confronté à une difficulté conceptuelle : il est périlleux de chercher à définir un concept aussi protéiforme, hybride et connoté épistémologiquement que la subjectivité, et il est dangereux de vouloir y appliquer un modèle formel. Outre la difficulté relative à la formalisation de la subjectivité, nous serons aussi confronté à celle concernant la définition du trope qui demande un traitement multiple et transversal. Cela implique non seulement de nombreuses arduités épistémologiques, mais demande de surcroît une maîtrise encyclopédique impossible compte tenu de la spécialisation des domaines scientifiques.

C'est pourquoi un état de l'art complet des études scientifiques sur le trope nous paraît être presque impossible. À titre d'exemples, nous devrions citer des études relevant autant de la neurologie que des sciences computationnelles, des sous-domaines linguistiques (néo-rhétorique structurale, sémantique cognitive, pragmatique, traductologie, analyse du discours, herméneutique objective, analyse conversationnelle, etc.), de la philosophie du langage (de Searle à Grice), sans compter la psycholinguistique, ou encore la phénoménologie¹. La solution qui se présente à nous est, évidemment, de nous restreindre à un point de vue linguistique — et à restreindre encore ce point de vue à un sous-domaine. Toutefois, une telle restriction a un présupposé radical : étudier le trope d'un point de vue linguistique suppose qu'il s'agit d'un phénomène langagier. De plus, s'est cristallisée une situation de surdité où le cloisonnement des sciences et l'apparent dédain mutuel des écoles a rendu presque impossible l'équilibre, déjà fragile, entre dialogue interdisciplinaire et préservation de la spécificité de la linguistique, qui se consacrerait à la question du trope. Au demeurant, la démultiplication des sous-domaines linguistiques et des hybridations entre branches des sciences du langage et sciences naturelles a comme conséquence principale une confusion épistémique relative à la définition du trope.

Enfin, cependant que le trope subit un éclatement théorique et que la subjectivité est dédaignée (parce qu'elle semblait inobjectivable) la formalisation est perçue avec méfiance car suspectée d'être aliénante. Il ne s'agit évidemment pas de renoncer à la spécificité de notre science, mais d'éviter de prôner un protectionnisme épistémologique, bien qu'il faille être attentif et critique quant à l'apport de sciences qui prônent la naturalisation, tout en écartant la désuétude d'une analyse totalement culturelle ou qui prétend construire un système transcendantal. Par

1. Pour un panorama général voir Yan Desalle (2012).

conséquent, tout la difficulté réside en réalité dans l'alchimie difficile entre la linguistique et les apports épistémologiques étrangers. Le moindre déséquilibre dans cet apport résulte en une attitude hostile : le rejet des concepts hors du champ de la linguistique, ergo son abandon à une science qui se substitue à la linguistique.

C'est pourquoi il est important d'opérer un déplacement stratégique et d'aborder le trope par un autre versant : celui de l'interface que nous allons modéliser, de prime abord, à partir d'une réflexion sur la subjectivité linguistique, dont la définition s'avère tout aussi problématique que celle du trope. En effet, concernant la subjectivité, nous ne pouvons que constater une hégémonie de l'approche cognitive et computationnelle qui souffre d'un biais holistique qui ambitionne d'expliquer et de réduire l'ensemble des phénomènes linguistiques à ses méthodes, son épistémè et surtout ses paradigmes. La subjectivité connaît elle aussi un nombre conséquent de définitions qu'il serait inutile d'exposer ici. Mais la subjectivité connaît des tentatives de définition linguistique. Ou plutôt, parce que la subjectivité n'est initialement pas un concept linguistique, certains linguistes ont pu opérer une restriction définitionnelle et générer un concept *ad hoc* pour la description linguistique, tandis que le trope, un concept initialement langagier, a connu un mouvement de définition inverse, centrifuge, ayant réduit la pertinence du discours initialement linguistique et sémiotique. Par conséquent, dans le but de résoudre cette difficulté méthodologique et épistémologique nous avons pour objectif de formaliser le trope et cette interface relative à la subjectivité linguistique en structurant les données de sorte qu'il soit possible d'interpréter la formalisation à l'aune des autres épistémès. Autrement dit, nous cherchons à fournir des outils formels conçus sur la base de l'observation de phénomènes linguistiques mais qui ne leur sont cependant pas réductibles. Ainsi, définissons ce que les linguistes entendent par *subjectivité*.

2.1. *La subjectivité linguistique : un état de la question*

Une des définitions les plus satisfaisantes de la subjectivité linguistique est apportée par Benveniste (1958, pp. 259-260) :

La « subjectivité » dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet ». [...] Or nous tenons que cette « subjectivité », qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudra, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est « ego » qui dit « ego ». Nous trouvons là le fondement de la « subjectivité », qui se détermine par le statut linguistique de la « personne ».

De cette brève séquence, nous retiendrons principalement une idée singulière : il ne faut pas interroger la nature de cette subjectivité. La subjectivité est définie d'un point de vue linguistique. Cela n'exclut évidemment pas de considérer le concept de subjectivité à l'aune des sciences et des philosophies qui l'étudient : il faut néanmoins toujours recentrer le concept au cœur du questionnement

linguistique et, de fait, intégrer les apports extralinguistiques à l'épistémè des sciences du langage².

Par exemple, lorsque Benveniste définit le fonctionnement de la temporalité linguistique il recourt évidemment à une approche psychologisante de l'individu, tandis qu'il définit une dichotomie entre l'expérience vécue (comprenant le passé et le présent) et l'expérience à venir, ou prospective. C'est toutefois sur la base d'éléments attestés et langagiers qu'il définit une explication linguistique du phénomène — à l'instar de Culioli qui insistera véhémentement sur cette obligation —, bien que l'analyse sous-jacente puisse relever de la psychologie — ou tout du moins d'un propos relatif au fonctionnement interne du locuteur. Il en est de même lorsque Jeanne-Marie Barbéris étudie la position du locuteur et de son *je* dans la temporalité et dans le temps, où nous percevons cette fois, parmi de nombreux autres, des concepts apparentés à la phénoménologie : l'idée n'est donc pas tant d'y apporter l'éclairage d'un autre domaine, que d'y apporter la restriction épistémologique propre à la linguistique, de sorte à considérer la phénoménologie, par exemple, à l'aune de la linguistique et non la linguistique à l'aune de la phénoménologie — il s'agit bien de ce que fait Benveniste lorsqu'il décide de concevoir *ego* comme la capacité de *le* dire³.

Nous pouvons paraphraser Benveniste en considérant la subjectivité linguistique comme « le processus par lequel un locuteur se fait sujet grâce, dans et à travers le langage, qui en est la condition de possibilité en tant qu'il offre un arsenal de formes grammaticales "textualisables" permettant l'institution du sujet » (Ltr13 2013, p. 6). Cette définition est extrêmement importante parce qu'elle nous permet d'y ajouter une variable. En effet, outre l'arsenal de formes grammaticales "textualisables" la langue fournit au locuteur l'instrument de son propre exercice. Cette remarque apparemment tautologique sera fondamentale à la suite de notre exposé. Si le langage rend possible l'institution du sujet parce qu'il offre des formes, le langage ne peut se réduire aux formes qu'il offre. De plus, les formes que le langage offre ne sont pas l'universelle contrainte à l'expression de la subjectivité. Une étude

-
2. Plus précisément, si nous lisons attentivement le discours de Benveniste, il semble qu'il réduise en réalité la subjectivité à une « propriété fondamentale du langage ». Nous pensons qu'il s'agit d'un postulat trop ambitieux et impossible à démontrer sans recourir aux sciences cognitives et neurologiques. Il nous semble donc plus pertinent de considérer que la subjectivité, en tant que concept, s'actualise dans le langage comme une propriété fondamentale, propriété que nous pouvons étudier de façon linguistique.
 3. Le mouvement dans lequel s'opère la contrainte épistémologique définit la portée finale du concept hybride. Benveniste n'isole pas un concept linguistique auquel il apporterait un éclairage psychologique. Il repère un phénomène empirique dont l'explication se trouve dans la réinterprétation d'un concept psychologique selon la linguistique. À la différence d'un Piaget qui donne au langage et à son pouvoir de préhension verbale une fonction constructrice au sein de la psyché de l'enfant qui peut se construire comme un *je* réflexif dans le monde, Benveniste donne au langage la capacité de poser le sujet-individu dans l'énonciation et de se construire comme un *je* relativement à son expérience verbalisée : l'opposition entre l'approche psychologisante et linguistique est saillante.

comparative des langues montre que ce ne sont pas les formes qui permettent à la subjectivité de s'investir dans le langage mais que c'est la subjectivité qui s'investit dans le langage en s'appropriant des formes. En effet, l'inexistence de certaines formes dans plusieurs langues n'empêche aucunement l'expression de l'expérience subjective et de l'intersubjectivité. Au contraire, en l'absence la langue innove. Les formes ne sont donc pas la cause et le moyen de l'expression de la subjectivité linguistique, mais la conséquence — ce que Benveniste remarquait déjà : la langue n'est pas un outil, en l'occurrence celui de la subjectivité.

Outre les travaux notables de Benveniste, d'autres contributions, antérieures et postérieures, plus ou moins pertinentes, sont intéressantes à consulter pour étayer cette vision d'une subjectivité linguistique qui s'investit dans le langage au-delà des formes. Nous pouvons les organiser selon le point de vue qu'elles portent sur la subjectivité linguistique et l'usage que nous en avons fait dans cette étude : d'une part le point de vue expérialiste qui étudie la construction du sujet dans et par le discours — nous retrouvons ainsi les approches d'Auchlin (2016) — ; d'autre part un point de vue que nous considérons objectiviste, relevant tantôt de l'analyse syntaxico-grammaticale, qui consiste à étudier, à travers certains points de grammaire, la manière dont s'actualise cette subjectivité — pour la grammaire du temps nous retrouvons les travaux de Barbéris (2008), Benveniste (1958), Lafont (1984), Guillaume (1929) et Jacob (1967) — tantôt de la sémantique cognitive — à laquelle nous pouvons rattacher Lakoff et Marck (1980), Langacker (2008) et dans une certaine mesure Culioli (1999a ; 1999b) — ; et enfin Coquet et son point de vue subjectal⁴ (1984) qui diffère finalement substantiellement de la méthode de Benveniste.

En conclusion, nous pensons que la subjectivité linguistique peut s'approcher autrement qu'à travers son inscription dans le discours. Pourtant, comme le remarque Culioli (1999a) approcher le concept par son occurrence est, *a priori*, la seule méthode valide. Toutefois, il nous semble que la subjectivité linguiste est transparente à travers un autre phénomène : sa propre réalisation perçue à travers elle-même. Il nous semble que l'interface que nous cherchons à décrire peut-être réduite à cette facette de la subjectivité linguistique que nous nommerons *subjectivité épilinguistique*. Néanmoins, avant d'aborder ce phénomène et d'argumenter notre propos, il nous faut régler le problème épistémologique posé par la formalisation.

2.2. La formalisation : une méthode

Ayant exposé notre méthodologie relative à la définition de la subjectivité linguistique, il nous reste à définir notre démarche au sujet de la formalisation ; après quoi nous pourrons entamer la modélisation de notre objet. Nous sommes toutefois contraint, dans une visée propédeutique, de démystifier la formalisation.

4. Voir le travail comparatif réalisé par Barbéris sur Guillaume, Lafont et Jacob (2008) ; sur Benveniste, Coquet et Langacker voir Ltr13 (2013).

Nous ne pourrions ni expliquer en quoi le paradoxe (I) est une erreur formelle, ni formaliser la subjectivité linguistique (III), ni proposer une nouvelle explication du processus tropique (II) si nous ne nous accordons pas avec le lecteur sur les tenants et aboutissants de la formalisation. Cet accord nous semble d'autant plus important que les pratiques de formalisation souffrent d'une double connotation : objectiviste et aliénante.

Dans le but de critiquer cette double connotation, proposons une définition de la formalisation : il s'agit d'un processus visant à produire un énoncé qui structure l'information selon des règles précises qui se doivent d'être formulées en amont (et qui forment en quelque sorte une grammaire), facilitant ensuite son traitement — en l'occurrence analytique. La formalisation n'est donc ni toute puissante — perception qui se rapproche du mythe objectiviste très justement critiqué par Auchlin (2016) pour sa prétendue autosuffisance —, ni inutile, sous prétexte qu'elle serait inapte à rendre compte de la réalité expérientielle et humaine du langage. D'une part, une formalisation ne se suffit pas à elle-même. Il faut éviter l'écueil consistant à réduire les données étudiées à sa formalisation, à considérer celle-ci comme une fin en soi ou de croire qu'elle peut se substituer à l'épistémè sur laquelle elle s'applique (Martin 2001). La formalisation n'est qu'un outil, qui peut toutefois nous permettre de mettre au jour des éléments de structure alors ignorés. D'autre part, il nous semble sophistique d'associer formalisation et déshumanisation.

Il convient de faire remarquer que la linguistique n'est que formalisation, alors qu'elle ne se réduit pas à des énoncés mathématiques, logiques ou informatiques. Le discours lexicographique, par exemple, est une formalisation. Il ne faut ni rejeter, dans l'absolu, les discours formels en linguistique, ni interdire certaines modalités de formalisation (logique, mathématique ou informatique), tout comme il ne faut pas réduire toute tentative de formalisation au prototype formel de la logique. Remarquons enfin qu'une formalisation a, notamment, comme objectif d'homogénéiser les données étudiées. Si nous reprenons l'exemple du discours lexicographique, nous comprenons effectivement la nécessité d'homogénéiser les données afin de les structurer de façon pertinente et ergonomique. Cette homogénéisation n'est pas imposée aux données, elle en émerge. De plus, le modèle formel nous permettra, paradoxalement, d'introduire une donnée hétérogène dans un modèle qui se veut homogène et de considérer en conséquence un facteur souvent rejeté par les linguistes dans ce type de modélisation : la subjectivité, apparemment essentiellement impossible à objectiver.

Nous pouvons néanmoins nous interroger sur la possibilité de combiner une approche formelle avec une approche qui prend en compte le sujet. Le discours formel, surtout lorsqu'il est apparenté à la logique, ne réduit-il pas, fondamentalement, le phénomène étudié en discriminant sa part subjective? Il nous semble que la réponse est négative. Une formalisation est un discours formel et est elle-même, parce que discours, soumise à la subjectivité de celui qui la formule. Nous pensons que la conception erronée selon laquelle une approche formelle est par

essence d'un objectivisme forcené provient d'un glissement conceptuel que nous pouvons paraphraser comme suit : un discours qui ne tolère pas la subjectivité ne peut rendre compte de la subjectivité. Cet énoncé est doublement incorrect : premièrement, un énoncé qui ne tolère pas la subjectivité peut en tenir compte ; deuxièmement, un énoncé formel n'est pas moins subjectif qu'un autre énoncé. La formalisation obéit autant à un désir de concision et d'homogénéisation qu'à un désir esthétique (Volken 2009). Formaliser notre objet nous permettra donc d'unifier nos données et d'observer des propriétés autrement indiscernables. La subjectivité linguistique et sa facette épilinguistique seront introduites en tant que variables.

Avant d'entamer la formalisation, à proprement parler, nous devons établir les signes conventionnels dont nous ferons usage. Rappelons que le but est d'énoncer, d'une façon optimale et esthétique, de sorte à voir émerger des phénomènes jusque-là non observables. Dès lors, le sens des signes peut être défini par convention avec le lecteur. Les symboles que nous utiliserons sont les suivants :

- i. Symbole sémiotique : Σ pour *sémiose*, ς pour *l'item pré-sémiotique*, σ pour *l'item sémiotique*, x pour une expression, A pour un contenu. Remarquons déjà que nous utiliserons les termes *item sémiotique* et *item pré-sémiotique* au lieu des termes *signifiant* et *signifié*. Nous expliquerons l'acception de cette terminologie et de ces symboles au point adéquat.
- ii. Symbole relation mathématique : F pour *fonction*, F^{-1} pour *fonction réciproque*
- iii. Symbole connecteur logique : \equiv pour *équivalent*, $=$ pour *égal*, \Rightarrow pour *implique*
- iv. Symbole quantificateur : \forall pour *pour tout*, \exists pour *il existe*.

3. De la subjectivité linguistique à la subjectivité épilinguistique

3.1. Épilinguistique et normes

Synthétisons notre propos. Partant que les règles et les structures d'une langue donnée n'existent aucunement de façon absolue et externe au locuteur, sa subjectivité est un facteur dont l'importance dans la formalisation du fonctionnement profond du langage n'a pas moins d'importance que les autres éléments énonciatifs *a priori* plus aisément saisissables. Néanmoins, confronté à l'impossibilité de trépaner le locuteur et d'observer selon les paradigmes traditionnels des sciences naturelles *la boîte noire du locuteur*, et d'objectiver ce qui semblait — et semble toujours — difficilement accessible, le linguiste qui s'intéresse au phénomène n'a d'autre choix que d'étudier les traces que la subjectivité laisse dans le discours. Il existe cependant une autre méthode d'observation. La subjectivité linguistique ne s'exprime pas uniquement en scories dans les actualisations et les réalisations langagières, elle apparaît en transparence dans les énoncés qui verbalisent la perception qu'a le locuteur de ses perceptions : nous pouvons considérer qu'il y a une boucle de rétroaction, entre la sortie et l'entrée, qui véhicule l'information relative à la

production linguistique elle-même. Ainsi, lorsque nous avançons que la langue fournit l'instrument de son propre exercice, il s'agit en fait de considérer que la subjectivité s'actualise par la langue parce que la langue réalise l'expression de la subjectivité à l'aide d'un « arsenal de formes » mais surtout parce que la subjectivité évolue par l'exercice de la langue qui renvoie, rétroactivement, des informations sur son système. Afin d'appréhender cette facette peut-être absconse du langage, nous souhaitons introduire le concept de subjectivité épilinguistique en nous intéressant aux écrits de Hjelmslev.

Ne parlant pas encore de subjectivité mais utilisant le concept de *familiarité avec une langue*, Hjelmslev définissait ainsi le comportement selon lequel « la plupart des membres d'une collectivité linguistique ont des croyances d'une manière plus ou moins claire, ou du moins se laissent facilement persuader qu'ils les ont. C'est l'ensemble de toutes les idées de cette nature qu'on appelle d'habitude le sentiment linguistique, la *familiarité avec une langue* » (Hjelmslev 1969, p. 69). Le terme qui nous intéresse n'est pas tant *familiarité avec une langue*, que *sentiment linguistique* qui désigne cette impression de connaître non pas la langue mais les mécanismes qui lui sont inhérents. Ce sentiment relève autant de la compréhension individuelle de la langue que de son apprentissage collectif et de sa mise en discours métalinguistique. *A priori*, il ne s'agit pas ici de subjectivité linguistique telle que nous l'entendions dans notre état de l'art, mais plutôt de la capacité d'un locuteur à formuler un propos métalinguistique objectivant parce qu'il a une perception dynamique du processus linguistique. Toutefois, comme nous allons le voir au point suivant, ce *sentiment linguistique* n'est en rien différent de l'introjection subjective du locuteur dans sa propre énonciation et de l'actualisation de son *je* au sein de l'énoncé.

Ce *sentiment linguistique* émane de cette subjectivité énonciative. Il consiste en la perception qu'un locuteur se fait de sa langue et, par conséquent, de sa pratique linguistique. C'est pourquoi nous pouvons le rapprocher de la notion d'épilinguistique développée par Culioli : une représentation dynamique du langage (Culioli 1990; Badir 2014) dont relève un certain nombre de perceptions et d'analyses propres à toute les communautés de locuteur (étymologie populaire, cratylisme, connotations, *topoi*, etc.). En effet, il n'y a sans doute rien de plus relatif que la perception qu'un locuteur se fait de la vulgarité ou de la familiarité ou, tout simplement, des traits sémantiques nécessaires à la définition de tel ou tel mot. Il s'agit encore de perception lorsqu'un locuteur juge de l'esthétique du style, voire de la validité grammaticale de telle ou telle expression. En d'autres mots, l'ensemble des jugements qu'un locuteur pose sur la langue et sur sa pratique linguistique ou celle d'autrui est épilinguistique. Dès lors, la langue elle-même est épilinguistique ; ou plutôt, la capacité linguistique d'un locuteur est épilinguistique, partant que ce *sentiment linguistique* l'est triplement.

Il est premièrement linguistique parce que ce sentiment porte sur le langage (objet). Il est doublement linguistique parce qu'il se formule par le langage (médium)

— discours métalinguistique. Enfin, il l'est triplement parce qu'il procède du langage, parce qu'il permet un retour linguistique. L'épilinguistique n'est donc rien d'autre que la subjectivité du locuteur portée sur sa propre production linguistique par le truchement d'elle-même (l'énoncé intérieur) mais, surtout, émergeant de cette même faculté de dire. En d'autres termes, « dire *je* » n'est que pouvoir dire « je dis *je* ». Il est indéniable que les caractéristiques du parler d'un locuteur relèvent plus de la connaissance de sa connaissance que de sa connaissance elle-même. De là à considérer que la langue elle-même est épilinguistique, il n'y a qu'un pas. L'activité énonciatrice du locuteur dépend totalement de sa connaissance de la linguistique. Et cette connaissance est toujours relative à elle-même et au locuteur. Lorsqu'un locuteur utilise le présent, ce dernier est conditionné par la perception qu'il se fait de l'usage du présent. L'épilinguistique se définirait alors comme toute activité linguistique *sui-référentielle*. Cette définition est extrêmement importante car elle nous confère une certaine puissance théorique. Si nous postulons l'existence d'une activité linguistique *sui-référentielle*, et non nécessairement verbalisée, nous pouvons en faire découler un certain nombre de postulats. Remarquons toutefois qu'en considérant qu'une activité linguistique peut porter sur elle-même, la notion d'épilinguistique, parce qu'elle définit comme langagier la perception du langage, dans toutes ses dimensions, donne un cadre équivalent à des approches qui diffèrent totalement d'un point de vue épistémologique et méthodologique. Nous pouvons ainsi définir la subjectivité épilinguistique comme étant l'actualisation de la subjectivité linguistique par la verbalisation de l'expérience et de l'expérience de sa propre verbalisation, accomplissant la réalisation du *je* à travers le flux dynamique de la construction du *je* par le discours. Ainsi, les phénomènes de correction, de *code switching*, de silence, de déplaisir sensible quant à l'usage de certaines formes agrammaticales ou de perception des actes perlocutoires, etc. témoignent autant de la subjectivité linguistique que les formes dans lesquelles elle s'actualise.

Dans le cadre de notre analyse, la notion de subjectivité épilinguistique nous permet ainsi de modéliser la « sensation d'écart », élément fondamental pour la suite de notre étude. La sensation d'écart est un jugement épilinguistique qui relève du *sentiment* hjelmslevien. Cette sensation d'écart est formalisée par les linguistes, à tort, comme étant relative à un écart réel entre l'usage et le système que nous sommes tenté de considérer comme une reconstruction chomskyenne correspondant au concept de norme orthodoxe. Pour corriger cette formalisation, il nous faut redéfinir le concept de norme comme étant la conjonction de quatre protocoles épilinguistiques :

1. Le premier protocole est la grammaire interne du locuteur qui permet un nombre infini de combinaisons et d'actualisations qui forme l'usage.
2. Le second protocole consiste en la représentation interne d'un locuteur des combinaisons et actualisations possibles de la grammaire interne, définissant en quelque sorte une loi normale d'un usage compte tenu de la perception du locuteur des statistiques de réalisation d'une combinaison *x*.

3. Le troisième protocole correspond aux règles intériorisées par le locuteur conséquemment à l'observation individuelle de la grammaire interne et des énoncés produits dans une communauté linguistique, et relativement au fonctionnement mimétique de l'individu et coercitif de la communauté.
4. Le quatrième protocole se définit comme l'intériorisation d'une norme exprimée en tant que code métalinguistique explicite et extérieur au locuteur, établi selon les modalités susdites et instanciées par la communauté.

Il est évident que ces protocoles se superposent, se combinent et forment une multitude d'ajustements. Dès lors, c'est uniquement à partir de ces protocoles que peut se constituer une norme de laquelle procédera un écart, qu'il nous faut encore différencier de la sensation d'écart. L'écart est une objectivation réductrice et peu pertinente de la sensation d'écart qui consiste en un sentiment épilinguistique de confusion qu'un locuteur éprouve et qu'il pourra, peut-être, rationaliser à l'aide d'un discours métalinguistique. L'écart n'est donc définitivement pas une donnée absolue, il ne peut s'objectiver puisqu'il implique dans une même équation les différentes normes, l'énoncé et la réception de cet énoncé. Il s'agit plutôt d'une sentiment linguistique hjelmslevien, d'une perception épilinguistique qui se construit par interaction des quatre protocoles.

3.2. *Les paradigmes tropiques*

Si l'écart n'est pas une donnée objective mais un sentiment, celui-ci se construit néanmoins selon des processus objectivables. Si nous considérons les quatre protocoles, nous pouvons comprendre en quoi ils structurent le langage et, notamment, le lexique. Dans le cas qui nous concerne il est éminent que la réception du trope sera profondément liée à la perception que le locuteur a de sa langue et de sa pratique, autrement dit à sa subjectivité (épi-)linguistique. Si nous considérons le paradigme *faire* + [argument_métonymique], les tropes suivants sont reçus comme valides par le locuteur, bien que le sens de certains soit moins stable :

-
- | | |
|--|---|
| <p>(1) <i>Faire du cheval pour faire de l'équitation</i></p> <p>(2) <i>Faire de la piscine pour faire de la natation</i></p> | <p>(3) <i>Faire de l'ordinateur pour travailler à/jouer à l'ordinateur ou faire de l'informatique</i></p> <p>(4) <i>Faire du ballon pour faire de la montgolfière ou faire des exercices avec un ballon prénatal.</i></p> |
|--|---|
-

La stabilité du sens est évidemment relative aux quatre protocoles. Plus un trope, et un sens donné, est fréquent, plus il sera intériorisé relativement à ce sens. Toutefois la stabilité du sens, c'est-à-dire sa prédictibilité, se construit en collocation avec un paradigme donné. Considérons, par exemple : *Faire de la rivière*. Parce qu'il n'est pas encodé relativement aux quatre normes, le sens de ce trope est diffi-

cilement prédictible. Toutefois, parce qu'il est réalisé dans ce paradigme précis, son analyse est motivée par l'analyse normale de ce type d'énoncé paradigmatique. Le récepteur du trope attendra vraisemblablement une métonymie entre l'activité et l'objet permettant cette activité. Ainsi, malgré la fréquence presque nulle du trope, il est possible, grâce au paradigme, d'en connaître la direction sémantique. Nous devons donc interroger les mécanismes de la subjectivité (épi-)linguistique afin de comprendre les arguments internes de la sensation d'écart et la manière dont un trope est interprété. Il nous faut définir ce qui constitue le *criterium* de cette sensation d'écart. Pour cela, nous devons procéder à une formalisation des paradigmes qui autorisent le mouvement tropique ou à tout le moins qui facilitent son processus.

Nous ne modéliserons pas encore le processus tropique — que nous aborderons au chapitre suivant — mais les paradigmes tropiques, c'est-à-dire les structures paradigmatiques qui permettent au processus tropique de s'exécuter et qui favorisent son fonctionnement. Pour le dire autrement, nous pouvons considérer que le trope n'est pas un processus contraint par des structures paradigmatiques mais que celles-ci facilitent son émergence et sa réception. Plus les paradigmes obéissent à un canevas présent, selon les quatre normes, dans l'encyclopédie du locuteur, plus le trope sera stable, c'est-à-dire pourvu d'un sens aisément prédictible. Ainsi, le processus tropique de type métonymique qui permet de substituer *piscine* à *natation* dans *faire de la piscine* est aisément interprétable dans cette situation paradigmatique. Si nous considérons un mouvement inverse, de *piscine* vers *natation*, par exemple *nettoyer la natation*, le sens échappe au locuteur. Pour expliquer le fonctionnement de ces paradigmes, nous devons formaliser les rapports entretenus par ces items lexicaux, non plus selon leur appartenance aux paradigmes ou aux syntagmes, mais selon les rapports de sens entretenus.

En nous inspirant des travaux de Kleiber (1999) et Culioli (1999a; 1999b), nous pouvons établir les prémisses d'un modèle qui hiérarchise les items selon une relation ensembliste d'appartenance qui correspond à diverses congruences sémantiques. Outre ce modèle qui organise les items au sein de l'axe paradigmatique, de nombreuses approches formelles nous permettent d'organiser les items sur l'axe syntagmatique. D'un point de vue syntagmatique, les lexèmes s'organisent selon un rapport d'ordonnement, tandis que d'un point de vue paradigmatique ils s'organisent selon un rapport d'appartenance. En superposant les deux représentations nous obtenons une représentation de l'énoncé au sein des paradigmes possibles :

	P ₁	P ₂	P ₃	P ₄	P ₅
S ₁	Je	fais	de	la	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> Piscine ∈ natation <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> natation ∈ P₅ </div> </div>
S ₂	Il	fait	de	l'	équitation
S ₃	Tu	fais	de	la	marmelade

Fig. 1. Canevas paradigmatique

Si nous considérons l'item *équitation*, nous pouvons observer qu'il peut effectivement se substituer à l'item *natation*, en provoquant uniquement un changement sémantique. Toutefois, si nous lui substituons *marmelade*, le changement sémantique opéré ne sera pas similaire. En effet, la valeur transitive du verbe *faire* diffère selon son complément d'objet. Il existe un système de restriction où il est possible de substituer à chaque item lexical un item du même paradigme. Afin de préserver la valeur transitive du verbe, il s'y ajoute une seconde restriction qui contraint de substituer l'item par un autre issu du même domaine, de sorte à préserver l'adhérence syntagmatique, c'est-à-dire le rapport des valeurs et des valences sémantico-syntaxiques au sein du syntagme. Dès lors, cette adhérence syntagmatique, parce qu'elle contraint la sélection des items, devient un canevas paradigmatique permettant la prédictibilité du sens et facilitant le processus tropique. Ainsi, si nous retournons à l'assertion de Mazaleyrat et Molinié (1989, p. 184), il apparaît que « [l']arrangement lexico-syntaxique de l'énoncé » à défaut d'expliquer le fonctionnement du trope explique son actualisation. En d'autres termes, une approche linguistique, axée sur la description des canevas paradigmatiques sémantico-syntaxiques permet d'expliquer la manifestation du trope, tandis que son fonctionnement nécessite une explication sémiotique.

4. De la subjectivité épilinguistique à la modélisation du trope

4.1. Définir le trope sans écart

Comme nous l'avons fait remarquer au point précédent, le trope est un objet complexe. Il nous est apparu que la difficulté principale à la formalisation du processus tropique ne résidait pas tant dans des causes intrinsèques au phénomène, mais simplement dans des contraintes extrinsèques, qui sont celles de son cadre descriptif. Nous réitérons ainsi notre remarque précédente sur le besoin méthodologique de redéfinir l'objet, étant donné que le paradoxe (I) réside dans sa formalisation. Il

apparaît, lorsque nous nous en tenons aux approches linguistiques du trope, que s'est opérée une multiplication conceptuelle qui reformule comme nouveau et différent ce qui est semblable.

Nous avons pu constater que le trope était théorisé, en linguistique, de deux façons distinctes : il s'agit tantôt d'un élément présent dans le système linguistique tantôt d'un élément présent au niveau de l'usage du système linguistique. Nous pouvons, peu ou prou, faire correspondre à cette distinction les approches traditionnelles : la rhétorique et la stylistique d'une part, la pragmatique d'autre part. Au fil d'une analyse critique austère, nous avons abouti à plusieurs constats :

1. Le trope doit s'étudier uniquement en discours, dans le contexte du langage ordinaire. Il faut en écarter l'usage stylistique qui est un usage particulier ne pouvant être modélisé si l'usage normal ne l'est pas. Il apparaît que les notions définitives du trope ne sont pas pertinentes. Il faut supprimer les notions pouvant être subordonnées à celle d'écart, c'est-à-dire les notions de *structure saillante*, de *remarquable*, etc. La notion d'écart résulte d'une opposition caduque entre système et usage. Dès lors, il faut redéfinir la notion d'écart à l'aide de deux prédicats : d'une part la notion de *sentiment d'écart* qui appartient à la subjectivité épilinguistique, d'autre part le *criterium* qui alimente cette sensation d'écart. Ce critère qui explique la sensation d'écart est la métrique relationnelle des items dans la sémiose du locuteur. Autrement dit, le locuteur organise, grâce à une interface épilinguistique, une sémiose (en l'occurrence une sémiose lexico-sémantique relevant des langues naturelles) où s'associent les items pré-sémiotiques et les items sémiotiques. Dans cette même sémiose les items sémiotiques sont organisés selon des rapports que nous pouvons objectiver. Nous ne pouvons néanmoins pas objectiver la métrique puisqu'elle est subjective et relative aux quatre protocoles.
2. En postulant d'ailleurs la non-dualité entre la langue et le discours, nous excluons la possibilité d'un écart entre la langue et son usage. Dès lors, à la notion de *norme orthodoxe*, qui serait la norme inhérente au système dont s'écarte l'usage, nous substituons la notion de canevas paradigmatique dont nous avons exposé les propriétés au point précédent. La combinaison de ces canevas et de la métrique organisationnelle des items sémiotiques à travers le filtre des protocoles et de la subjectivité épilinguistique génère la sensation d'écart et la possibilité de compréhension du locuteur.
3. Il faut définir le trope comme un processus énonciatif dont l'énoncé tropique est le résultat. Il s'agit donc d'un processus spécifique dont l'énoncé résultant est particulier linguistiquement (puisque'il demande un canevas paradigmatique aux attributs sémantico-syntaxiques précis), pragmatiquement (la subjectivité épilinguistique est inhérente au contexte de réalisation), et sémiotiquement car le processus est d'ordre symbolique. Nous nous intéressons donc au fonctionnement du processus, et non à son utilité. Il nous semble en effet inutile de chercher à définir l'utilité d'un acte linguistique : il s'agit d'une position

réductrice qui entérine l'idée, décriée par Benveniste, du langage comme outil de communication.

4. Attendu que tous les systèmes de signes n'autorisent pas le processus tropique, celui-ci peut être décrit comme résultant de conditions particulières propres à certains systèmes de signes.

Ces quatre constats sont justifiés par la remarque suivante : la linguistique a tendance à hypostasier des dichotomies méthodologiques. Il apparaît que l'opposition rigide entre l'usage et le système ne peut résister à une critique approfondie. Toutefois, l'apparente impossibilité de la linguistique à renoncer à une vision résolument trop duale oblige à créer des systèmes complexes qui valident l'opposition tout en l'invalidant : la tentative de Klinkenberg que nous exposons en introduction nous semble un cas prégnant de cette situation. En outre, cette hypostase s'accompagne d'une réification de la norme linguistique comme étant le système linguistique dont l'usage s'écarte car moins normé, c'est-à-dire ne respectant pas la norme consacrée comme relevant du système. Une telle théorie est tolérable d'un point de vue méthodologique mais totalement insoutenable d'un point de vue explicatif. De plus, cette dichotomie entre système et usage nous paraît avoir été fortement influencée par une linguistique chomskyenne. Si nous caricaturons ces concepts, nous pourrions concevoir que le système est une réalité linguistique cognitive, (pré-)existant dans la tête du locuteur, qui sera actualisée par une série de paramétrages « qu'impose l'expérience » (Chomsky, *in* Pollock 1997, p. 18⁵).

La métaphore utilisée est sophistique. Les choix paramétriques font partie intégrante du réseau. Si nous nous en retournons à la définition de Klinkenberg, il nous semble apparent que l'erreur logique est similaire. Nous avons fait remarquer qu'il était paradoxal de définir l'écart comme étant hors de la base (puisque son expansion) et dans la base (puisque il y existe comme virtualité). Il nous semble possible de résoudre le paradoxe en postulant que l'expansion de la base n'est pas exocentrique mais endocentrique ; elle ne se fait pas vers l'extérieur mais vers l'intérieur. Comparons les deux modèles :

1. La base contient une virtualité X dont l'actualisation provoque l'expansion de la base. Cette expansion sera ensuite assimilée à la base (phénomène de cratylisme). Formellement, notre expansion peut s'écrire : Expansion = Base \cup X Mais, si X appartient à la base, alors Base \cup X = Base.

5. Dans ce passage Chomsky parle initialement de principes invariables s'actualisant en langues naturelles. L'opposition est toutefois identique à celle que nous concevons entre usage et système, elle se situe simplement à un autre niveau. Permettons-nous en outre une simple remarque : cette conception du langage comme intégré systématiquement dans l'intelligence du locuteur implique chez Chomsky un paralogisme inquiétant. Lorsqu'il remarque que « [l']acquisition d'une langue tiendrait du miracle si ses propriétés fondamentales n'étaient pas prédéterminées par l'état initial de la faculté de langage » (*ibid*, p. xv1), il reformule en réalité l'argument de la complexité irréductible.

2. Le modèle que nous proposons est l'inverse. Lorsque X est actualité, la base réalise concrètement X comme un usage à part entière, il s'agit d'une restriction où X acquiert en quelque sorte le statut d'ensemble. Nous avons alors une intersection entre les éléments de la base et X : $\text{Base} \cap X$. Mais, si x appartient à la base, alors : $\text{Base} \cap X = X$.

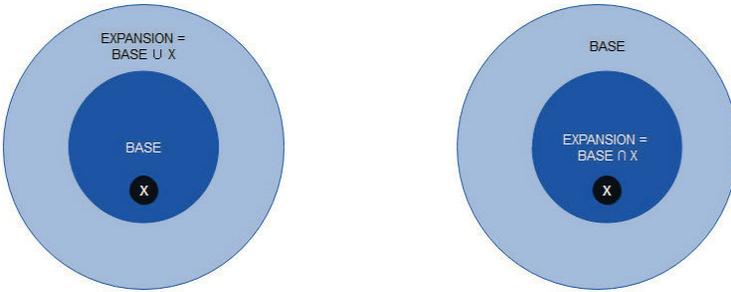


Fig. 2. Modélisation de l'expansion

Par conséquent, l'union de la base et de l'ensemble X signifie qu'il y a un nouvel ensemble (Base union X, à savoir notre expansion) qui contient tous les éléments de X (c'est-à-dire X) et tous les éléments de la base (dont X). *A contrario*, l'intersection de la base et de l'ensemble X signifie qu'il y a un nouvel ensemble contenant les éléments communs à la base et à X, à savoir uniquement X. Le modèle que nous proposons nous paraît être plus pertinent. L'expansion se fait dans la base. Nous pouvons considérer que l'actualisation d'un ensemble virtuel consiste en l'intersection de la base avec cet ensemble virtuel, concrétisant son appartenance à la base. Dans cette définition, il n'y a plus aucun paradoxe relatif à l'écart.

4.2. Modéliser le processus tropique

Nous avons écarté la notion d'écart et lui avons préféré le triplet *sensation d'écart / subjectivité épilinguistique / métricité*. Ce triplet peut être actualisé dans notre formalisation grâce au concept de validité. Rappelons que notre modèle n'a pas une ambition explicative, mais une ambition descriptive. Nous avons défini au point précédent que la *subjectivité épilinguistique* était la clé pour intégrer la perception subjective d'un locuteur au sein d'un modèle qui cherche à formaliser et à homogénéiser le processus tropique. Il ne nous appartient donc pas d'expliquer le fonctionnement de ce sentiment épilinguistique, nous pouvons uniquement décrire son fonctionnement et sa réalisation linguistique avec comme ambition de l'intégrer, sous certaines conditions, en tant que variable au sein du modèle. Dans un premier temps, nous allons chercher à formaliser le sentiment épilinguistique (\rightarrow I). Nous nous préoccupons ensuite de formaliser le processus tropique (\rightarrow II). Enfin, nous appliquerons la même méthode à la recevabilité du trope — recevabilité qui constitue le critère principal de la définition du processus tropique (\rightarrow III).

[I] Nous pouvons formaliser la relation entretenue entre un item sémiotique et pré-sémiotique. La formalisation de la relation entre l'item sémiotique et l'item pré-sémiotique est une condition nécessaire à la formalisation du processus tropique. Cette formalisation repose sur trois socles : une définition axiomatique de la sémiose, une définition axiomatique de la lexis, une définition axiomatique de l'énoncé.

1. La sémiose est un système bijectif défini par une fonction qui associe un *item sémiotique* à un *item pré-sémiotique*. Nous préférons les termes items sémiotiques et pré-sémiotiques parce qu'ils portent l'essence d'un concept sous-jacent à notre modélisation : la relativité sémiotique. Il s'agit de considérer, simplement, qu'il ne faut pas hypostasier une relation entre un signifiant et un signifié en réifiant, par la même occasion, des objets sémiotiques complexes qui dépassent l'actualisation symbolique qu'en fait un locuteur. Nous considérons plutôt qu'une interface épilinguistique organise, tant au niveau paradigmatique que sémiotique, des relations de subordination et d'appartenance entre des items. En outre, le terme *pré-sémiotique* nous permet de ne rien postuler sur la nature de cet item, tout en évacuant les connotations épistémiques propres au terme *signifié*. La sémiose est donc équipotente, parce que le système est bijectif (c'est-à-dire qu'il y a pour chaque item sémiotique un item pré-sémiotique et inversement⁶). La sémiose constitue le premier niveau du modèle : il s'agit du système qui permet l'association entre les deux items.

6. Les cas de l'homonymie et de la polysémie ne constituent pas des exceptions à l'équipotence. Les notions d'items que nous avons introduites peuvent s'ajouter à celles de *signifié* (l'image sonore, c'est-à-dire notre expression) et de signifiant (pendant lexico-sémantique de l'item pré-sémiotique). Nous considérons ainsi l'homonymie comme la concordance d'un signifiant pour deux items sémiotiques (et *de facto* deux items pré-sémiotiques) et deux signifiés, tandis que la polysémie est la concordance d'un signifiant pour deux items sémiotiques et un signifié constitué de deux opérands (correspondant aux deux items pré-sémiotiques). La sélection de l'opérande dépendra de la fonction sémantique qui varie selon le contexte pragmatique ou la sémiose. En substance, nous pouvons formaliser que :

Homonymie* : Signifiant (/vɛʁ/) → Items sémiotiques (« Vert » ∧ « Vers ») → Signifié (« Vert »
V « vers »)

Polysémie* : Signifiant (/ʃɛz/) → Items sémiotiques (« Chaise » ∧ « chaise ») → Signifié (« chaise »
V chaise »)

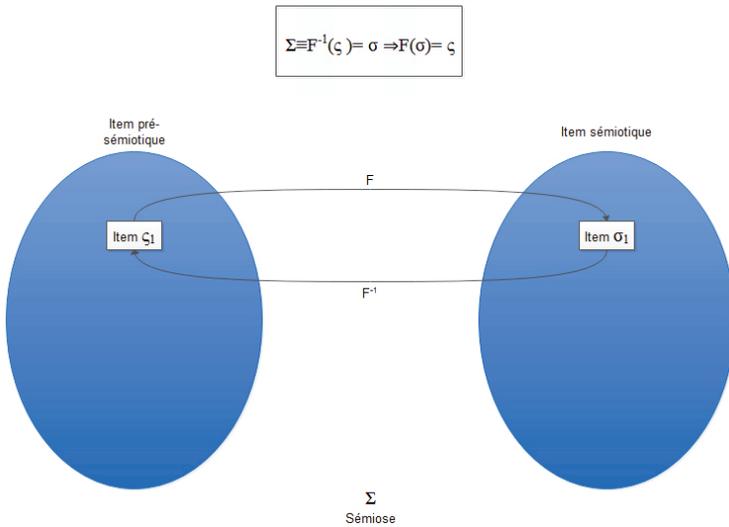


Fig. 3. Sémiose

La figure ci-dessus représente la sémiose. Celle-ci contient deux ensembles : celui des items pré-sémiotiques et celui des items sémiotiques. Les deux items sont mis en relation par une fonction F dans un sens et par une fonction réciproque F^{-1} dans l'autre sens.

2. La lexis est le schème permettant de décrire l'actualisation de la sémiose et l'abstraction de l'énoncé. Nous pouvons formaliser la lexis à l'aide de quatre axiomes descriptifs. S'il y a lexis, alors :
 - i. Il existe une expression dont le contenu est reçu. Nous pouvons formaliser cette expression comme suit : $\exists x (A) \Rightarrow B$. L'expression x est l'actualisation de la relation sémiotique entre ζ et σ . Autrement dit, la forme sonore $\backslash j \tilde{e} \backslash$ dans une sémiose donnée est l'expression d'un contenu A qui est la relation entretenue entre $\sigma(\text{chien})$ et $\zeta(\text{chien})$. La réception de ce contenu, par le biais de l'expression, implique une réponse. L'absence de réponse signifie une non-réception et donc une absence de lexis. La réponse B indique qu'il y a réception. Cette réponse B est donc la formalisation de la perception qu'un locuteur a d'un contenu. Cette perception peut-être celle de l'émetteur de l'énoncé. La réponse B est une variable vide, que nous pouvons remplir de n'importe quelle valeur. Par exemple, si nous embrassons une perspective austinienne, nous pouvons considérer que l'expression du contenu correspond à l'acte locutoire, que le contenu est l'aspect illocutoire tandis que la réponse est l'aspect perlocutoire.

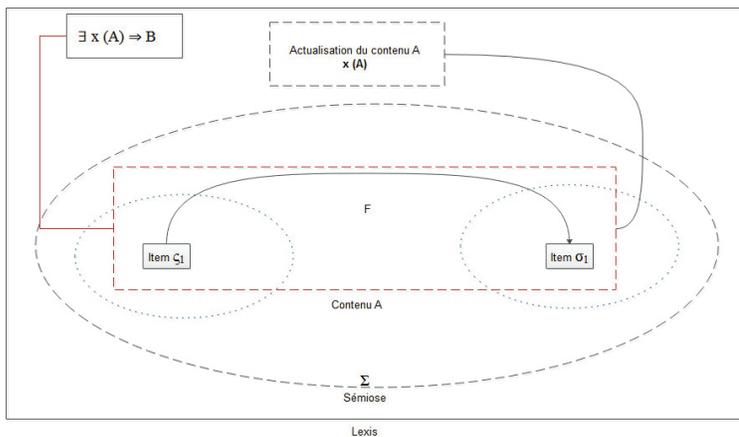


Fig. 4. Lexis

- ii. Il existe une relation d'équivalence entre le contenu d'une expression et sa réception. Nous pouvons formaliser cette expression comme suit : $[\forall x (A) \Rightarrow B] \Rightarrow A \equiv B$. Concrètement, si nous reprenons l'exemple de l'interprétation austinienne de la lexis, il s'agit de considérer qu'il y a, *in extenso*, une relation d'équivalence entre le contenu A (illocutoire) et la réponse B (perlocutoire). Cette réponse B pourrait alors même être un item pré-sémiotique : *le fait d'agir selon l'acte de langage*. L'item pré-sémiotique n'est donc pas un objet lexicosémantique, à l'instar du signifié. Il s'agit d'une abstraction que nous conceptualisons comme un item pour la fonctionnalité du modèle.

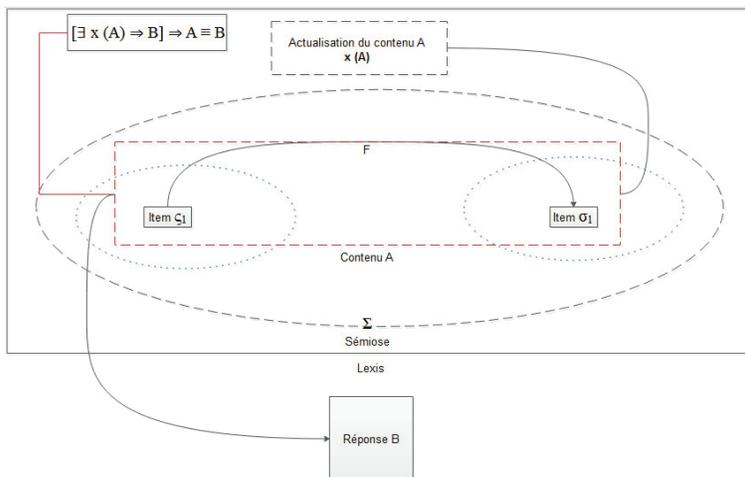


Fig. 5. Réponse

iii. Pour toutes les expressions reçues, le contenu de l'expression équivaut à l'expression elle-même. Nous obtenons la formalisation suivante : $[\forall x (A) \Rightarrow B] \Rightarrow A \equiv [\exists x (A) \Rightarrow B]$. Cette équivalence entre le contenu et la lexis, c'est-à-dire l'expression du contenu tel qu'il implique une réponse, permet de rendre compte de l'aspect sui-référentiel du langage et de son fonctionnement épilinguistique. La relation entre les deux items équivaut à sa propre expression et à la perception qu'a le locuteur d'elle-même [la relation]. Ce retour de la lexis dans le contenu correspond à l'adjonction des *topoi*. La connotation négative d'un lexème, qui finit par être associée au lexème lui-même, provient de cette association entre le contenu et la lexis (puisqu'elle contient la perception relative au contenu).

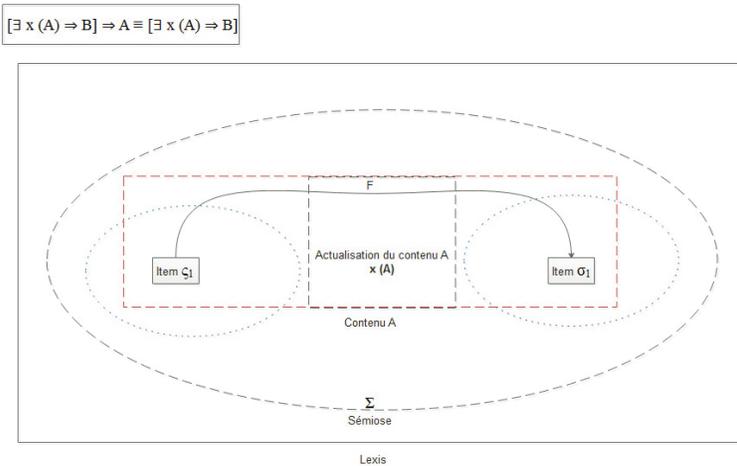


Fig. 6. Équivalence

iv. Il existe une expression reçue en tant que contenu d'elle-même. Autrement dit, nous pouvons reprendre le premier axiome et postuler qu'il existe une expression dont le contenu est reçu et qui est reçue elle-même : $\forall x (A) \Rightarrow B, x \Rightarrow C$. Il s'agit simplement de considérer qu'il y a une double réception (perception) : celle du contenu, que nous avons déjà formalisée, et celle de l'expression. La réaction à l'expression s'avère être un jugement épilinguistique sur l'actualisation. Cette réaction est extrêmement importante parce qu'elle nous permettra de formaliser divers sentiments linguistiques relatifs à l'expression. De plus, bien que nous ne l'aborderons dans cette contribution, cela nous permet de formaliser la sensation d'écart — alors que nous nous contenterons ici de modéliser la validité du trope.

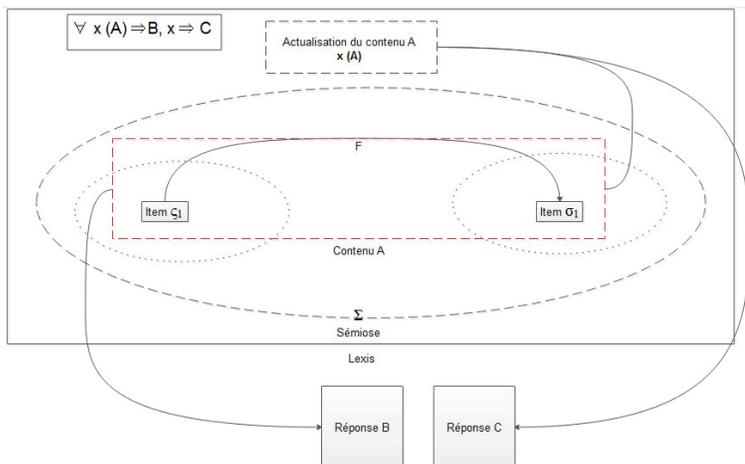


Fig. 7. Réponse à l'expression

4.3. Graphe d'analyse sémiotique

Il nous est à présent possible de proposer une formalisation graphique des relations entretenues entre item sémiotique et item pré-sémiotique, en intégrant le critère de validité. Nous modéliserons dans un premier temps une relation sémiotique *normale* (\rightarrow I). Nous pourrions ensuite étudier les particularités d'une relation sémiotique dans le cadre du processus tropique (\rightarrow II). Enfin, nous évaluerons certains énoncés considérés comme tropiques et analyserons en quoi la formalisation nous permet de disqualifier ces énoncés particuliers, que nous nommerons pseudo-tropiques (\rightarrow III).

- [I] Le premier graphe que nous pouvons dessiner est celui d'une relation sémiotique. Nous avons d'une part l'item pré-sémiotique (sigma final) et, d'autre part, l'item sémiotique. La flèche représente la relation sémiotique, tandis que le singleton indique un booléen dont la valeur renvoie à la validité (1) ou non-validité (0) de la relation sémiotique. Si nous analysons le graphe, qui se lit de gauche à droite, nous avons d'une part l'item pré-sémiotique qui est lié par la fonction sémiotique (F) à notre item sémiotique S. Il s'agit d'une version simplifiée de la version ensembliste. Les deux exemples qui suivent donnent chacun un item sémiotique différent pour un même item pré-sémiotique. Dans le premier cas, le récepteur de l'énoncé considère que la fonction sémiotique entre les deux items est correcte. Nous formalisons cela à l'aide du critère de validité, en notant le booléen 1 entre singleton. *A contrario* le second exemple n'est pas perçu comme valide par le récepteur qui ne cautionne pas le lien entre les deux items.

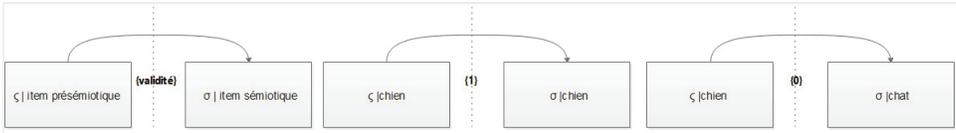


Fig. 8. Graphe de validité

[II] Le second graphe que nous pouvons dessiner est celui du processus tropique. Il apparaît que l’item sémiotique original (σ_2) devient l’item pré-sémiotique de l’item sémiotique tropique (σ_1), tandis que l’item σ_2 renvoie toujours à l’item pré-sémiotique original ζ . Les critères de validité fonctionnent dès lors de façon consécutive. La relation sémiotique de ζ à σ_1 est valide à condition que les relations ζ - σ_2 et σ_2 - σ_1 le soient. Le mouvement tropique n’est valide qu’à cette condition. À la différence du graphe précédent celui-ci représente une relation tropique. En effet, l’item sémiotique reçu par le perceuteur ne renvoie pas à un item pré-sémiotique mais à un autre item sémiotique qui lui-même renvoie à l’item pré-sémiotique original. La validité du lien tropique entre l’item pré-sémiotique et l’item sémiotique tropique est égale au produit des deux relations sémiotiques intermédiaires. Si le récepteur valide le lien entre l’item pré-sémiotique *lune* et l’item sémiotique *lune*, sur la base de son encyclopédie et qu’il valide aussi le lien entre *lune* et *faucille d’or*, la relation tropique est validée. Remarquons toutefois que la validation du lien entre *lune* et *faucille d’or* diffère de celui entre l’item pré-sémiotique *lune* et l’item sémiotique *lune* puisqu’elle repose sur la prédictibilité du sens définie à l’aide des canevas paradigmatiques.

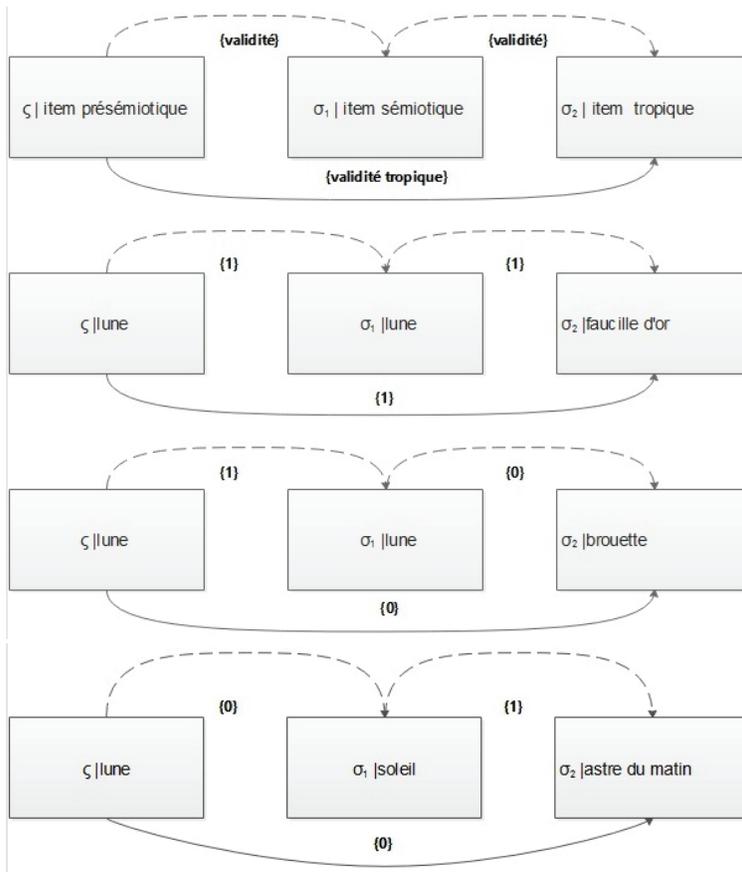


Fig. 9. Graphe de validité tropique

[III] Autorisons-nous une légère digression afin de discuter le cas du pseudo-trope, particulièrement intéressant puisqu'il nous permet de démontrer qu'une formalisation particulière peut mettre au jour des phénomènes ou des particularités non observables autrement. Nous avons cité, en amont de notre analyse, les travaux de Wilson et Sperber sur la métaphore qui considèrent que le trope relève simplement de la faculté d'imagination et qu'il a pour fonction d'optimiser l'énoncé, dans le cadre d'une communication ostensive-inférencielle. Dès lors, le trope n'est en rien un énoncé particulier et ne diffère pas d'autres types d'énoncés (1986, p. 233). Afin de vérifier cette hypothèse, il nous suffit de représenter un cas d'imprécision avec un graphe de validité et le comparer au fonctionnement du trope. Le premier graphe représente ce type de cas. Nous pouvons y voir l'exemple donné par Sperber, celui de l'arrondissement numérique. Pour qu'un récepteur puisse valider le lien sémiotique entre deux éléments, il doit pouvoir y remonter, c'est-à-dire faire le processus inverse et passer de l'item sémiotique à l'item pré-sémiotique. Il nous semble que ce pro-

cessus inverse est impossible ici. Dans le cas d'une imprécision, le lien entre l'item pré-sémiotique et l'item sémiotique est possible à valider, mais pas entre l'item sémiotique et l'item tropique. Le lien entre les deux items sémiotiques est impossible à établir.

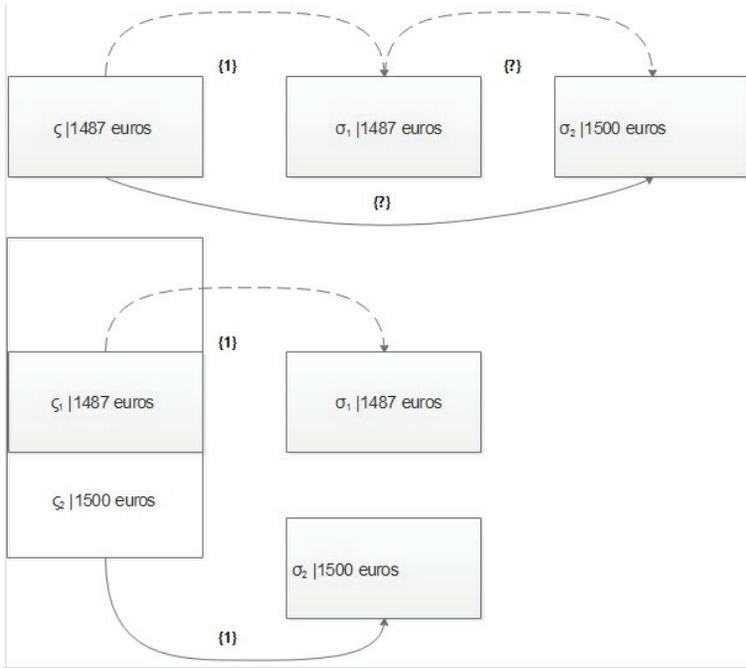


Fig. 10. Pseudo-trope

5. Conclusion

Dans cette contribution nous avons cherché à formaliser la subjectivité linguistique à travers le concept de subjectivité épilinguistique en concevant le concept de réponse et de validité qui permet d'intégrer au modèle la perception du locuteur et sa réception du trope. Nous avons fourni une double analyse du processus tropique : une analyse sémiotique du phénomène en lui-même, en proposant une modélisation de la sémiose et de la lexis qui aboutissent à la création d'une formalisation en graphe, ainsi qu'une analyse sémantico-syntaxique des canevas paradigmatiques qui permettent d'une part l'émergence du phénomène sémiotique et qui conditionnent d'autre part sa réception et sa validité par le locuteur. Par ailleurs, nous avons cherché à répondre aux deux hypothèses formulées en introduction. Nous postulons d'abord que le paradoxe de l'écart provenait d'une formalisation incorrecte. En formalisant la notion d'épilinguistique, et en considérant qu'il faut parler de sensation d'écart plutôt que d'écart, nous avons apporté une première solution. Ensuite, en proposant un modèle concurrentiel à celui de Klinkenberg,

nous avons développé la critique d'une vision réifiant un système et un usage qui en serait l'expansion. Nous corrélons donc le sentiment d'écart non pas à une expansion du système mais à la distance paradigmatique entre l'item sémiotique initial et l'item pré-sémiotique. Seule la perception épilinguistique de cette distance définira la sensation d'écart, que nous ne pouvons donc objectiver mais uniquement représenter par des modèles.

La seconde hypothèse que nous présentions était qu'il existait une interface actualisant les potentialités du langage. Cette interface était assimilée à la subjectivité linguistique. Au cours de notre analyse nous avons défini l'existence de la lexis et de la sémiose qui constituent encore une fois des paradigmes d'analyse. La sémiose nous permet de modéliser une interface opérant la transition entre la réalité sémiotique et la réalité que nous avons définie comme pré-sémiotique. La lexis nous permet ensuite de modéliser l'interface qui agit entre la sémiose et l'énoncé, réalité langagière observable. Ces interfaces construites se substituent dans notre analyse au concept de subjectivité linguistique et permettent l'intégration des concepts de réponse, de validité et donc de subjectivité épilinguistique. En formalisant cette interface et en corrigeant la notion d'écart à l'aide du triplet réponse-validité-épilinguistique nous avons pu proposer une formalisation du trope, à l'aide de ce que nous avons appelé graphe de validité. Nous pouvons approfondir l'analyse en reconsidérant notre définition de la sémiose : $\Sigma \equiv F^{-1}(\zeta) = \sigma \Rightarrow F(\sigma) = \zeta$. En intégrant dans cette construction l'item tropique nous obtenons la sémiose suivante : $\Sigma \equiv F^{-1}(\zeta) = F^{-1}(\sigma_2) = \sigma_1 \Rightarrow F(\sigma_1) = F(\sigma_2) = \zeta$. À la lecture, nous retrouvons les étapes de notre graphe de validité : l'item pré-sémiotique, l'item sémiotique et l'item tropique.

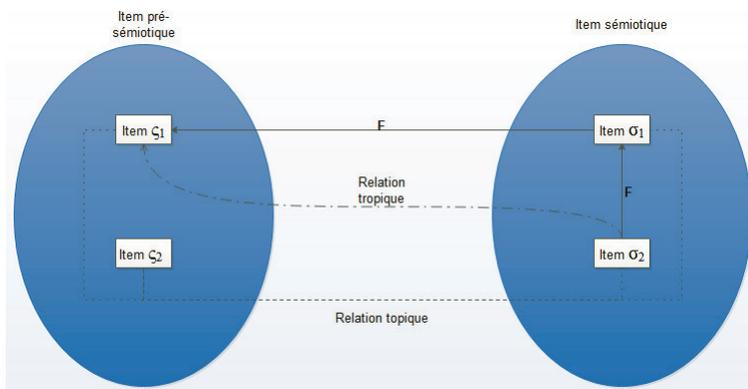


Fig. 11. Dysfonctionnement de la sémiose

Cette dernière figure conclut parfaitement notre analyse. Nous retrouvons notre sémiose et les deux ensembles qu'elle contient, celui des items pré-sémiotiques et celui des items sémiotiques. Nous pouvons y identifier la fonction sémiotique qui associe ζ et σ_1 et la fonction qui associe σ_1 et σ_2 , ainsi que la fonction tropique qui

associe directement ς et σ_2 . Il est évident qu'en fonction des quatre protocoles de normes la relation tropique finira par prévaloir au détriment de la double relation sémiotique, au point de s'y substituer. Par conséquent, nous pouvons considérer le processus tropique comme le dysfonctionnement de l'équipotence de la sémiose et la catachrèse comme son rééquilibrage par la consécration de la fonction tropique en une fonction sémiotique. Toutefois, le processus tropique véhicule des valeurs sémantiques supplémentaires que le processus sémiotique attend. Nous avons premièrement le jugement épilinguistique sur l'expression de la forme (notre réponse C) qui consiste en la connotation de la métaphore ; ensuite nous pouvons considérer que l'item σ_2 bien qu'associé à l'item ς_1 est toujours associé à son item pré-sémiotique original. Il existe dès lors des sèmes topiques relatifs à cette association qui s'additionnent et qui peuvent expliquer de nombreux phénomènes associés aux *topoi*.

Références bibliographiques

- AUCHLIN Antoine (2016), « L'expérience du discours : comment et pourquoi y accrocher son attention ? » in MESSMER Heinz & STROUMZA Kim (eds), *Langage et savoir-faire : Des pratiques professionnelles du travail social et de la santé passées à la loupe*, Genève, IES.
- BADIR Sémir (2014), *Épistémologie sémiotique*, Paris, Honoré Champion.
- BADIR Sémir & KLINKENBERG Jean-Marie (éd., 2008), *Figures de la figure : sémiotique et rhétorique générale*, Limoges, Presses Universitaire de Limoges.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie (2008), « instant du loquer, instant du dire, instance du discours : du temps au sujet », *Cahiers de praxématique*, n° 51, Montpellier, PULM, pp. 87-110.
- BENVENISTE Émile (1958), « De la subjectivité dans le langage », *Psychologie Normale et Pathologique*, n° 58, Paris, PUF, pp. 257-265 ; BENVENISTE Émile, (1966) *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, pp. 258-266.
- BONHOMME Marc (2006), *Le Discours métonymique*, Peter Lang, Berne.
- CHOMSKY Noam (1987), « Préface » in POLLOCK Jean-Yves, *Langage et cognition : introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, Paris, PUF, pp. XIII-XIX.
- COQUET Jean-Claude (1984), *Le Discours et son sujet*, Paris, Klincksieck.
- CULIOLI Antoine (1999a), *Pour une linguistique de l'énonciation : espace notionnel*, Tome 1, Paris, Ophrys.
- (1999b), *Pour une linguistique de l'énonciation : formalisation et opérations de repérage*, Tome 2, Paris, Ophrys.
- DESALLE Yan (2012), *Réseaux lexicaux, métaphore, acquisition : une approche interdisciplinaire et inter-linguistique du lexique verbal*, Université Toulouse le Mirail.

- FUZIER Hélène (2004), « Le trope. En relation avec le De tropis de Charisius essai de mise en perspective historique du concept depuis l'Antiquité gréco-latine jusqu'à la fin du XX^e siècle », *L'information littéraire*, vol. 56, pp. 26-33.
- GARDES TAMINE Joëlle (2011), *Au cœur du langage. La métaphore*, Paris, Honoré Champion.
- GENETTE Gérard (1966), *Figures*, Paris, Le Seuil.
- GUILLAUME Gustave (1929), *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Honoré Champion.
- HJELMSLEV Louis (1969), *Le Langage*, Paris, Edition de minuit.
- JACOB André (1967), *Temps et langage. Essai sur les structures du sujet parlant*, Paris, Armand Colin.
- KLEIBER Georges (1994), *La Sémantique du prototype, catégorie et sens lexical*, Paris, PUF.
- LAFONT Robert (1984), « Le langage et le temps, le temps du langage », *Cahiers de praxématique*, 4, Montpellier, PULM, pp. 3-24.
- LAKOFF George & JOHNSON Mark (1980), *Metaphors we live by*, Chicago, University of Chicago Press.
- LANGACKER W. Ronald (2008), *Cognitive Grammar: A Basic Introduction*, Oxford, Oxford University Press.
- LTTR13 (2013), « La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte », *Revista de Estudos Linguísticos = Linguistic Studies*, n° 8, Lisbonne, CLUNL.
- MARTIN Robert (2001), *Sémantique et automate. L'apport du dictionnaire informatisé*, Paris, PUF, 2001.
- MAZALEYRAT Jean & MOLINIÉ Georges (1989), *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF.
- MOESCHLER Jacques & REBOUL Anne (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994.
- PRSIR Tea (2012), « L'étude du discours représenté dans le cadre de l'intégration expérientielle », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, n° 30, Genève, Droz.
- SPERBER Dan & WILSON Deirdre (1986), *Relevance, communication and cognition*, Oxford, Basil Blackwell.
- VOLKEN Henri (2009), « Orientation émotionnelle mathématique : la raison esthétique », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XLVII, n° 144, pp. 121-134.